

CRÈCHE SAINT BERNARD VAUCANSON

Crèche associative (Crèches Saint Bernard)



Coordonnées

13-15, rue Vaucanson

69001 Lyon

04 72 00 08 25

directrice-vaucanson@
crechesaintbernard.fr

Horaires

7h30-18h30

Du lundi au vendredi

Accueil entre 7h30-9h20,
12h15-14h45 et 16h-18h15

Agrément

31 places

Equipe

- 1 agent de service (CAP agent de restauration)
- 2 auxiliaires petite enfance
- 4 auxiliaires de puériculture
- 2 éducatrices de jeunes enfants
- 1 directrice éducatrice de jeunes enfants

Personnel commun avec les 2 structures de l'association:

- 1 directrice coordinatrice
- 1 pédiatre
- 1 psychologue
- 1 psychomotricienne
- 2 auxiliaires de puériculture mobiles
- 1 cuisinière
- 1 factotum

Organisation

Les enfants sont accueillis au sein de deux groupes de vie : Les Loupiots (3 à 20 mois), les Scoubidous (20 à 36 mois, accueil extrascolaire possible jusqu'à 4 ans. Chaque équipe a des projets spécifiques en fonction de l'âge des enfants et le projet éducatif est pensé conjointement sur le site.

CRÈCHE SAINT BERNARD VAUCANSON

Locaux

La structure est de plein pied.

Les deux groupes de vie ont un accès direct sur la terrasse.

Un jardin commun avec la crèche parentale La Ribambelle est également accessible.

Projet social

L'association Crèches Saint Bernard accorde une place particulière aux parents. Au sein du conseil d'administration, ils déterminent les grandes orientations politiques et ont défini au cœur du projet social, des valeurs fortes et transversales: égalité, laïcité, éthique, solidarité, partage et respect.

Ces valeurs vivent au quotidien avec en toile de fond l'épanouissement de l'enfant, la diversité, la citoyenneté et la vie de quartier.

Accueil des enfants ayant des besoins spécifiques.

Démarche éco-responsable.

Projet d'établissement

Le site de Vaucanson s'appuie sur les directives fixées par les décrets relatifs à l'accueil des jeunes enfants et appliquent les modalités de tarification de la PSU régie par la circulaire CAF. Elle s'inscrit également dans le projet social de la Métropole de Lyon.

Le règlement intérieur de la structure est remis à chaque famille.

Les équipes s'appuient sur le projet éducatif dont le premier point est l'accueil pour soutenir leurs pratiques professionnelles quotidiennes auprès des enfants en accord avec le projet social de l'association.

